

# La ville au plus près

**Palmarès  
des  
jeunes  
urbanistes  
2014-2016**

Sous la direction de : Isabel Diaz et Pia Leweller

Coordination éditoriale : Olivia Barbet-Massin

**Parenthèses**

Ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité

## SOMMAIRE

Le mot de la ministre	6
Questions à François Bertrand	8
Débat du jury	10
Hommage à François Monjal	14
Leçons de terrain	15
Les lauréats	19

<b>Ateliergeorges</b> / Thibault Barbier, Mathieu Delorme, Yvan Okotnikoff, Aurélien Delchet	20
---	----

<b>Boris Bouchet Architectes</b> / Boris Bouchet, Christophe Desvignes, Marion Mazeyrat, Guillaume Varraud	32
--	----

<b>Fabriques Architectures Paysages</b> / Rémi Janin, Pierre Janin	44
---	----

<b>GRUE</b> / Marie Alléaume et Nathanaëlle Baës-Cantillon	56
---	----

<b>Lambert Lénack</b> / Adrien Lambert, Étienne Lénack	68
---	----

<b>Baptiste Le Brun</b>	80
-------------------------	----

<b>Stéphane Malek</b>	92
-----------------------	----

<b>Volga Urbanisme et Paysage</b> / Anne-Lise Bideaud, Agathe Turmel, Matthieu Wotling	104
---	-----

<b>Annexes</b>	
Membres du jury	117
Palmarès des jeunes urbanistes mode d'emploi	120
Lauréats 2012	122
Lauréats 2010	122
Lauréats 2007	123
Lauréats 2005	124

Ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité

Directeur de la publication : Jean-Marc Michel,  
directeur général de l'aménagement,  
du logement et de la nature

Sous la direction de : Isabel Diaz et Pia Leweller  
Coordination éditoriale : Olivia Barbet-Massin

Information : DGALN - Mission communication -  
+33 (0)1 40 81 97 02

Copyright © 2015, Éditions Parenthèses.

ISBN 978-2-86364-245-0

# DÉBAT DU JURY

« Au-delà de son rôle promotionnel, le Palmarès des jeunes urbanistes a aussi l'objectif, à l'image du Grand Prix de l'urbanisme, de montrer où va l'urbanisme. Comment faire progresser l'urbanisme en France ? »

Ariella Masboungi,  
inspectrice de l'Administration du développement durable

## NOUVEL ÉLAN

Aux esprits chagrins qui pensent que l'urbanisme est une discipline mal aimée, la quantité croissante de candidatures de même que le niveau élevé et la diversité des formations des candidats expriment un démenti puissant. Le foisonnement des dossiers montre aussi que le Palmarès est désirable, pour les jeunes urbanistes, par la promesse qu'il véhicule d'une plus grande visibilité auprès des maîtres d'ouvrage, d'une participation plus fréquente à des consultations.

Le jury de la 5<sup>e</sup> session du Palmarès des jeunes urbanistes s'est donc réuni le 14 novembre 2014 au dernier étage de la tour Séquoia à la Défense. Objectif, comme tous les ans, mettre en avant les propositions susceptibles de faire progresser la pratique de l'urbanisme. En ouverture des débats, François Bertrand, président du jury, a insisté sur la responsabilité du jury qui, par son choix, va fabriquer une « figure de proue d'un navire », celle de l'excellence d'une profession et a rappelé qu'à travers le Palmarès il s'agit de « mettre en valeur une profession autant que les équipes elles-mêmes ». Au regard de la quantité de dossiers éligibles, le choix de 8 dossiers parmi les 83 reçus a été ardu. Les membres du jury, dans leur ensemble, ont souligné la grande qualité des propositions et la force des engagements.

## DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE À L'ASSOCIATION CITOYENNE

La cuvée 2015 pose avec pragmatisme la question de l'hybridation des échelles et des compétences. En effet, les territoires, en tant que lieux de vie, apparaissent comme le produit de facteurs — géographiques, historiques, sociaux, économiques, techniques — dont les enjeux sont parfois contradictoires. Yannick Beltrando, lauréat du Palmarès 2012, rappelle à cet égard l'importance de la transversalité, de la capacité à travailler en synergie avec des compétences multiples. Un avis partagé par Caroline Poulain (l'AUC, lauréat de la première session), qui estime qu'il reste encore beaucoup à inventer : « En plaçant le citoyen au centre des réflexions, certains candidats dessinent une manière plus démocratique d'observer le monde et d'appréhender l'environnement. » Dans ce cadre, l'Ateliergeorges a été retenu pour l'hybridité de ses compétences et sa proposition imbriquant des modes de vie, une réflexion économique et une approche expérimentale. De son côté, Stéphane Malek a montré une analyse territoriale des rythmes très intéressante par le biais de son travail sur le terrain auprès des piétons.

## AGRICULTURE PÉRIURBAINE ET URBANISME EN MILIEU RURAL

S'ils abordent couramment les enjeux de la ville durable, plusieurs candidats œuvrent sur des territoires périurbains et ruraux. Des réflexions pertinentes ont été avancées sur l'agriculture comme vecteur d'animation de l'espace public. Dépassant l'insertion des jardins familiaux et des jardins partagés, certains candidats proposent des événements pour interroger des habitants sur les lieux de frontière ville-campagne. Quant au milieu rural, longtemps oublié, c'est un sujet qui, paradoxalement, revient à plusieurs reprises. Sur ces territoires en manque d'ingénierie et de financement, ces propositions sont à saluer. Loin d'y voir un choix par défaut — c'est un fait que les grosses opérations se font plus rares — ou un refuge, Frédéric Bonnet y voit au contraire « un engagement positif

vers de nouveaux sujets où la demande se heurte à l'absence de compétence.» Par leur capacité à convaincre et à mobiliser des compétences, Boris Bouchet (multi primé Ajap 2014), Lambert et Lénack (anciens des Ateliers Lion) ne se contentent plus d'envisager leur métier comme prescripteurs de pièces urbaines autonomes, ils inventent des stratégies en amont et envisagent le projet comme processus de transformation d'un territoire. En ce sens, l'agence Fabriques Architectures Paysages a été sélectionnée pour son « approche aussi rafraîchissante que solide » d'un urbanisme agricole ouvrant de nouvelles perspectives. De même avec l'Atelier Volga qui, outre le fait qu'il soit l'un des rares dossiers à s'intéresser à l'énergie (Nicolas Ferrand déplorera l'absence totale du numérique dans les dossiers), nourrit son micro-projet d'urbanisme par l'usage, la virtuosité des propositions spatiales et une réelle capacité à élargir la commande.

## ÉCHELLE — ESPACE — TEMPS

En outre, les urbanistes de cette session font montre d'une dynamique nouvelle : ils vont chercher la commande, à l'international si nécessaire. Plusieurs candidats portent un regard parfois ironique sur le processus de construction du projet urbain, sur le rôle de l'urbaniste, celui des habitants ainsi que sur les moyens techniques (financement, outils de planification...). Ils repensent les collaborations avec les entreprises, coéditent, construisent de nouveaux partenariats qui inversent le déroulé convenu des missions de maîtrise d'œuvre.

Nouveaux territoires, nouveaux comportements... Ariella Masbouni ne manque pas de souligner ce nouvel élan qu'elle encourage chaudement, largement suivie par les membres du jury. Tania Concko insiste sur l'importance de ce volontarisme qui constitue, peut-être, l'amorce d'une nouvelle donne où les architectes et les urbanistes vont enfin retrouver la place qui est la leur. Anticipant le temps long de l'urbanisme, certaines propositions initient une stratégie adaptable et compatible dans la durée avec une logique opérationnelle, quelle que soit l'échelle du projet. Le jury

a sélectionné Baptiste Le Brun (Semaest) pour la qualité de son dossier « brillant et clair », sa grande culture urbaine, sa capacité à conduire l'aménagement de Zac et à inventer des méthodes de mise en œuvre des projets. Enfin, l'équipe Grue, à cheval entre la France et la Belgique, a été retenue pour son regard décalé et son approche sensible. Pour conclure cette réunion, Frédéric Bonnet insiste sur l'intérêt du PJU dont le rôle est notamment de créer des liens entre la maîtrise d'ouvrage, la compétence et l'inventivité.

# HOMMAGE À FRANÇOIS MONJAL

Le décès de François Monjal, le 9 juin 2014, a frappé les acteurs de la ville de manière douloureuse, d'autant qu'il s'agit du premier décès d'un lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes qui salue les jeunes talents porteurs d'une direction forte pour l'avenir de l'urbanisme et du développement durable en France et en Europe. François Monjal a dirigé la jeune équipe enthousiaste et talentueuse d'Alphaville, agence de programmation urbaine, créative et militante au service des enjeux publics de durabilité et d'équilibre socio-économique des cités. Il a largement contribué à soutenir les actions expérimentales de l'État : les écoquartiers et écocités ; les ateliers territoriaux, les ateliers projet urbain, les recherches sur les « grands territoires », nouvelles dimensions de l'urbain généralisé, etc. Mais, avec Alphaville, il a surtout aidé des maîtres d'ouvrage, publics et privés, à penser leur devenir de manière stratégique. Il a soutenu les actions des collectivités innovantes et ambitieuses dans leurs enjeux socio-économiques et urbains, avec professionnalisme, enthousiasme et rigueur. François Monjal a dirigé depuis 1993 Alphaville, clin d'œil à Godard proposé par les créateurs d'origine, Christine Moissinac et Thierry Vilmin. Études scientifiques puis DESS Sciences-Po, il affronte une diversité de commandes et mène de front exercice professionnel et carrière d'enseignant à l'université de Marne-la-Vallée, au sein du Master en génie urbain.

François Monjal a développé l'art de la programmation urbaine comme porteur d'ambition d'envergure, jouant de références, d'originalité, s'appuyant sur les inventions sociales et économiques, et offrant l'art de faire interagir les fonctions urbaines. Action nomade s'il en est, elle a concerné des territoires aussi divers que Lyon, Rennes, Nîmes, Fort-de-France, Sète, Pantin, Strasbourg...

La personnalité chaleureuse et originale de ce jeune leader s'illustre dans l'un des propos publiés dans l'ouvrage dédié en 2007 aux lauréats du Palmarès : « Défendre l'intérêt général et la notion de lieux publics diversifiés. L'espace public recouvre la notion de lieux où la rencontre se fait. Des lieux ouverts ou fermés mais au caractère convivial. Cela est d'autant plus important avec la montée de l'individualisme que chacun peut observer. Notre prochain travail sera de créer une agence de convivialité urbaine ! » Un beau programme.

Ariella Masbounji

*inspectrice générale du développement durable*

La rigueur inventive de François Monjal nous accompagne et, grâce à lui, nous ne travaillons plus de la même façon. Ainsi, la vitalité urbaine ne vient pas seulement des habitants, elle vient aussi de ceux qui travaillent, traversent, visitent un quartier. Son interprétation des mouvements, des influences, même distantes, mêle l'échelle de la métropole à celles des voisinages les plus domestiques et donne la mesure des lieux. Les « programmes » ne sont pas des produits immobiliers asservis au marketing territorial, mais des opportunités, des potentiels issus des qualités particulières du contexte, qu'il faut souvent réinventer. L'analyse des conditions économiques est rigoureuse, mais l'inspiration est cultivée, voyageuse, et les exemples choisis pour illustrer font tous rêver. Outre cela, François Monjal nous rappelle toujours qu'un projet est aussi une rencontre humaine, l'occasion d'un partage... Dans le monde parfois très tendu de l'urbanisme, il savait ramener chacun à sa juste mesure et créer les conditions d'un échange serein. L'humour, l'écoute, l'art du dialogue, le plaisir du récit : ses talents nous manquent. Et, alors que l'humanité ordinaire souvent s'étiole, rare et précieuse, nous pouvons le remercier d'avoir si bien montré la voie.

Frédéric Bonnet

*Grand Prix de l'urbanisme 2015, Palmarès des jeunes urbanistes 2005*

## LEÇONS DE TERRAIN

Frédéric Bonnet

*Grand Prix de l'urbanisme 2014,*

*Palmarès des jeunes urbanistes 2005*

Cette cinquième édition du Palmarès des jeunes urbanistes révèle toute la richesse et toute la force du tissu de jeunes agences et personnalités dont les huit lauréats sont, en quelque sorte, les représentants. L'urbanisme « à la française », sur

lequel les pays voisins continuent de lorgner avec envie, a de beaux jours devant lui.

Cette réputation s'est construite, au fil des ans, sur l'expérience urbaine d'agences solides, impliquées au premier plan dans les transformations des métropoles, sur les « grands projets urbains » portés par une puissance publique à la fois résolue, organisée et riche, il faut bien le dire. Elle était étayée par des apports théoriques immenses, dont nous sommes tous encore aujourd'hui tributaires et dont l'impact a très largement dépassé les frontières — citons ici Michel Corrajoud, s'il n'en fallait qu'un. Il y a dix ans, les premiers Palmarès des jeunes urbanistes confirmaient la puissance de cet héritage, tout en présentant les pistes alternatives et les prémisses du changement radical de la commande et des pratiques professionnelles auquel nous assistons aujourd'hui.

La vitalité dont le jury du palmarès a été témoin ne se limite pas à l'expression d'une tradition et d'une excellence figée. Elle traduit la capacité des agences à anticiper, à recadrer les thèmes, les outils, les périmètres et les méthodes de travail en fonction d'enjeux nouveaux. Disons que les jeunes agences lauréates, comme beaucoup d'autres candidates, ont vocation à être pionnières. L'invention est bien souvent la condition première de leur existence, dans un marché saturé dont les commandes « têtes de gondole » sont squattées par quelques grandes agences nationales et internationales.

La première chose que nous montrent ces jeunes professionnels, c'est que la saturation du « marché » de l'urbanisme n'est qu'apparente. Pour plusieurs d'entre eux la commande est générée très en amont par leur propre investissement. Ils débusquent des besoins latents, accompagnent des élus ou des acteurs dépourvus d'ingénierie de projet. Et cela marche. Cet espoir réjouit les enseignants (pourquoi sinon former de nouvelles générations ?) comme les professionnels, dans un contexte où la commande institutionnelle héritée des décennies dorées s'effondre. Plus que cela, c'est une heureuse réponse à des questions jusqu'alors maltraitées par l'abondance de la commande métropolitaine : que faisons-nous des espaces périurbains où une ville désordonnée mais bien réelle se mêle avec l'agriculture et les infrastructures, que faisons-nous des bourgs et des espaces ruraux ? Pas plus que les approches

« participatives » — qui ont, elles aussi, quelques décennies d'âge —, ces thèmes ne sont nouveaux ou propres à cette nouvelle génération. Si l'on cherche bien, ils demeureraient en filigrane, expérimentés par des professionnels plus discrets et isolés, mais pugnaces. Il semble en revanche que la mutation de la commande publique urbaine et métropolitaine, très centralisée, celle des « grands maires » (Rufenacht, Ayrault, Aubry, Juppé...) et des hauts fonctionnaires éclairés, des communautés urbaines suréquipées, ait ouvert la porte, de manière plus lisible, à d'autres territoires de projet et à d'autres méthodes.

Ceci explique que le rural, l'agriculture et le périurbain, la participation, les démarches itératives amont (pour esquisser le programme, explorer les lieux, fédérer les acteurs...) soient si présents dans les travaux des huit lauréats, à des degrés divers selon les équipes, qu'ils sauront chacun mieux que moi exposer dans cet ouvrage. Certains d'entre eux (comme Pierre et Rémi Janin, ou Boris Bouchet) ont d'ailleurs choisi une implantation moins métropolitaine, ostensiblement centrée sur un territoire rural, avec un ancrage personnel et une connaissance des lieux et des acteurs qui fut on l'imagine à l'origine des premières commandes.

Ce recentrage est symptomatique : pour être urbaniste, ne faut-il pas partir d'abord d'un contexte, d'une singularité, précisément pour prendre ses marques avec des pratiques qui, pour être talentueuses, avaient peut-être fini par devenir un peu génériques et désincarnées ? Partir d'un point revendiqué, d'une « identité propre » qui a beaucoup à voir avec l'expérience et l'affect, l'arpentage du territoire. Puis dézoomer, dérouler, essayer. Voilà un autre point commun à ces huit équipes. Les deux associées de Grue tirent parti de la tension entre Paris et Bruxelles, qu'elles connaissent bien ; les Janin jouent des écarts savants entre la campagne roannaise et la métropole lyonnaise ; Bouchet maille avec patience la vallée de son enfance de petits joyaux architecturaux, tout en s'attaquant, ailleurs, à des enjeux plus vastes ; Baptiste le Brun impliqué jusqu'à la moindre parcelle du quartier Saint-Blaise — dont on pressent qu'il connaît les gens, les ambiances, les détails avec une grande affection — pour en tirer des leçons plus générales, théoriser sur l'économie des efforts ; Stéphane Malek, sur les pas de Nietzsche, redonnant à la marche sa dimension exploratoire, politique, et ce faisant affirmant avec force la prééminence du terrain, actualisant l'inventaire des lieux — « site survey », diraient puissamment nos amis anglais.

Ce mouvement entre ancrage et écarts, entre exploration et pensée est une forme de leçon. Ces jeunes équipes ont la rigueur nécessaire à la construction de leur expérience. Ils ne mégotent pas avec l'approximation générique. Heureuse préoccupation ! Être urbaniste suppose un art des relations, une manière propre, forte, de porter les récits politiques, des desseins partagés. Il faut pour cela un talent de conteur. Et pour cela, avoir vécu un peu, même à trente-cinq ans. Ces ancrages personnels puissants sont une manière de rendre possibles l'altérité et l'empathie que tout projet réclame.

Grâce peut-être à cette confrontation avec le « terrain », avec tout ce qui résiste aux grandes idées et aux tracés téléguidés, les équipes développent une réflexion approfondie sur l'économie des transformations effectives du territoire, au-delà des grands mécanismes de l'économie mixte « à la française ». L'économie est un axe central du travail de l'urbaniste. Cela se traduit à la fois par une plus grande ouverture à d'autres formations, des urbanistes issus de l'université et empreints de sciences sociales, des architectes ou des


paysagistes ayant une formation complémentaire. L'Ateliergeorges cite l'apport de la « civic economy » anglo-saxonne et ponctue ses expériences de collaborations avec des acteurs fonciers et économiques, tels Terre de Liens. Les lauréats exploitent ces dimensions, sans angélisme, avec méthode. Il en faut bien lorsqu'on agit dans des communes rurales — où les moyens se déploient selon d'autres logiques —, lorsque l'on cherche, comme Volga, Grue ou Ateliergeorges, à mettre en valeur les capacités productives d'un territoire, ses ressources propres en matières premières et en savoir-faire. Plus que jamais peut-être, l'urbaniste procède à une catalyse de forces latentes, rend possible plutôt que préfigure. L'équipe Volga exprime bien cette idée d'un projet ouvert qui s'accompagne dans la durée, avec une certaine douceur.

Cette indétermination organique maintes fois évoquée dans les dossiers des candidats et par les lauréats est dans l'air du temps. Faire avec peu ; faire émerger du terrain, des usages et des « acteurs » ; partir des ressources qui émergent au fur et à mesure des processus, etc. Un leitmotiv vertueux que n'aurait pas renié Denise Scott-Brown, dans une critique sévère adressée aux « urban designers »... en 1975. Avec, in fine, la sourde menace brandie à la face du design. Car finalement, de pictogrammes en installations, de récits virtuoses en synopsis habiles, n'est-ce pas la confiance en dessiner qui s'estompe, c'est-à-dire la capacité à assumer, à un moment donné, les effets d'une transformation effective des lieux, ceci ici plutôt que là, ceci ainsi plutôt que comme cela, etc. ?


Eh bien non. Pour le moins, ce n'est pas le message que ces huit lauréats nous livrent. Inventifs sur les conditions de la commande, sur les méthodes, renouvelant les thèmes, les périmètres, diversifiant les territoires explorés, la plupart sont radicalement attachés au design, dans le sens le plus noble du terme, et s'engagent pour le renouveler. Ce qui pourrait passer pour une esquivé désespérée est plutôt un malin détour. Certains en appellent à l'épaisseur historique de la discipline (Bouchet), d'autres, avec une maturité époustouflante, évoquent « l'évidence de la forme et de la fonction » (Lambert & Lénack). On perçoit que les points de vue diffèrent, se complètent, pourraient diverger si l'on allait plus loin, peut-être, dans la diversité des histoires et des engagements des uns et des autres. Mais globalement, oui, un urbaniste a une responsabilité dans ce qui change de l'espace qu'il aura, le temps d'une étude, exploré par ses mots et ses dessins.


Le palmarès témoigne d'une conciliation possible entre un héritage (le dessin ne s'improvise pas), une intelligence de la situation, un art de la complexité et du temps (car tout change, sans cesse). Pour ce qui n'est pas une crise, mais une mutation pérenne des conditions de transformation du territoire, c'est un signe. À titre personnel, puisqu'on m'a demandé ce point de vue sur le palmarès, j'en suis très heureux. Rien ne gagnerait plus à la dilution des savoirs et responsabilités de l'urbanisme et à la disparition du design dans toutes ses composantes les plus humanistes, que le chaos de la ville néolibérale et ségréguée. Le design, actualisé, vivant, démocratique et savant, est un art politique. Et c'est une jeune génération qui nous le rappelle ici.


# Les lauréats


 **Ateliergeorges**  
Thibault Barbier, Mathieu Delorme, Yvan Okotnikoff,  
Aurélien Delchet

 **Boris Bouchet**  
Boris Bouchet, Christophe Desvignes,  
Marion Mazeyrat, Guillaume Varraud,

 **Fabriques**  
Rémi Janin, Pierre Janin

 **Grue**  
Marie Alléaume, Nathanaëlle Baës-Cantillon

 **Lambert-Lénack**  
Adrien Lambert, Étienne Lénack

 **Baptiste Le Brun**

 **Stéphane Malek**

 **Volga**  
Anne-Lise Bideaud, Agathe Turmel,  
Matthieu Wotling

# Ateliergeorges

ATELIERGEORGES  
42 rue d'Avron  
75020 Paris  
+33 9 82 20 40 40  
35 rue Léon-Jamin  
44000 NANTES  
tél. : +33 2 5117 3153  
courriel : contact@ateliergeorges.fr  
site : www.ateliergeorges.fr

THIBAUT BARBIER, MATHIEU DELORME,  
YVAN OKOTNIKOFF, AURÉLIEN DELCHET

L'Ateliergeorges est une agence d'urbanisme, de paysage et d'architecture fondée en 2014 par quatre concepteurs, à Paris et à Nantes.

Thibault Barbier est ingénieur-paysagiste diplômé de l'École de la nature et du paysage de Blois (INSA Centre-Val-de-Loire) et titulaire du diplôme de spécialisation et d'approfondissement « architecte-urbaniste » de l'École nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires de Marne-la-Vallée. Aurélien Delchet et Yvan Okotnikoff sont architectes, diplômés de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand.

Mathieu Delorme est ingénieur-paysagiste diplômé de l'École de la nature et du paysage de Blois (INSA Centre-Val-de-Loire) et titulaire du mastère spécialisé « management urbain et immobilier » de l'Essec. De la Haute-Corrèze à Shanghai, de la maîtrise d'œuvre à la maîtrise d'ouvrage, du détail d'exécution à la stratégie territoriale, de la conception aux

montages immobiliers... L'Ateliergeorges est né de la volonté de faire dialoguer des sensibilités et des cultures de projet différentes.

L'atelier est lauréat du concours Europan en 2011 (pôle gare de Savenay) et en 2013 (ville-campus de Paris-Saclay). Aujourd'hui, l'atelier est titulaire de l'accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine du quartier de gare de la Communauté de communes Loire et Sillon (suite à la session 11 d'Europan), conduit l'étude de revitalisation du centre-bourg et du quartier gare d'Ussel et participe à l'aménagement de la caserne Mellinet au cœur de Nantes où est développée une démarche de concertation et de ré-emploi de matériaux (avec l'association Bellastock).

Théorie et pratique se conjuguent chez Georges ; tous les associés ont une activité d'enseignant : dans les écoles d'architecture de Paris-Belleville, Paris-La Villette, Marne-la-Vallée et Clermont-Ferrand, mais aussi à l'École nationale des ponts et chaussées et au Conservatoire national des arts et métiers.

## GEORGES

(du grec Gé-, "terre", et -ergon, "travail")

Georges, sans réduire nos préoccupations à une posture ou à un slogan, incarne davantage que la somme des individus qui compose notre équipe. C'est un acteur à part entière, curieux, ingénieux, auprès duquel chacun peut demander conseil face à la délicate question du « vivre ensemble ». Prénom aux racines évocatrices — il ouvre la terre et prépare sa mise en culture.

Ce qui le qualifie n'est pas tant qui il est mais plutôt ce qu'il fait.

Prolongement de l'atelier, le collectif Georges permet d'expérimenter des partenariats ponctuels dans le cadre de commandes atypiques. C'est un outil qui élargit le champ de nos réflexions, notamment en direction de l'enseignement et de la recherche.

## LIEUX DE NÉGOCIATIONS

« Le territoire, c'est comme une conversation : on n'y entre qu'à condition d'écouter ce qui s'est dit, et l'on n'y prend la parole que pour la rendre. » Michel Corajoud

La métropolisation, l'impératif environnemental et l'assèchement progressif des ressources publiques rendent le projet urbain ou territorial dépendant d'équilibres toujours plus sophistiqués et fragiles. Nous constatons, comme d'autres avant nous, que face à cette

complexité croissante, la superposition des points de vue et l'accumulation d'« indicateurs objectifs » troublent les débats plus qu'elles ne les éclairent.

Les schémas de maîtrise d'œuvre urbaine, hérités de l'architecture, sont mis à mal par une critique sévère des modèles urbains contemporains ainsi que par l'évolution de l'objet même de la mission du concepteur. Pour convaincre, il faut élaborer et animer des partenariats plus larges, explorer et alimenter de nouveaux foyers d'optimisation, adapter en permanence, mettre en forme et raconter davantage que le projet.

Cette mutation fait glisser les périmètres de compétence et appelle un renouvellement des méthodes et outils.

Lorsque nous sommes sollicités, nous nous attachons à forcer la rencontre entre le débat à l'œuvre et le terrain pour dépasser les logiques de périmètre. Il s'agit, par un important travail d'écoute, de tri, de révéler des lieux concrets susceptibles d'orienter les discussions, de clarifier les enjeux et de faciliter les arbitrages.

À Savenay, au cœur de l'écométropole Nantes-Saint-Nazaire, ces lieux de négociations ont pris la forme d'un archipel d'« îles habitées », microtopographies dont le principe, en coupe, corrige une série de désordres hydrauliques et dont le réglage, en plan, a permis l'arrêt d'un programme et d'un rythme de construction.

À Bures-sur-Yvette, au droit du campus de l'université Paris-Saclay, nous avons projeté cinq plateformes qui relient la vallée au plateau. Leur inscription dans l'hydrographie, la topographie mais aussi dans l'actualité des porteurs de projets autorise la convergence des dynamiques naturelles (plan de prévention, commissions des sites, associations, syndicats mixtes...) et de dynamiques urbaines (commune, communauté d'agglomération, Université, Crous, établissement public Paris-Saclay, Société du Grand Paris, Région...). Davantage cadre de discussion qu'ébauche de plan-masse, le lieu de négociation est un premier acte de conception.

Par l'approche simultanée du site et du projet, le croisement de logique de coordination et de façon est l'occasion de stimuler l'intelligence collective.

Pour un projet ouvert — aux discussions, à la prise en compte des incertitudes... — mais précis, nous développons des fictions qui illustrent l'aboutissement de différentes chaînes de décisions : elles sont mesurées, quantifiées, calibrées pour ne jamais perdre de vue le terrain. Nous utilisons les modes de représentation classiques (le plan, la coupe, l'axonométrie...) en mettant en avant — en rendant à celles-ci — leur caractère provisoire. Le plan-masse n'est, pour nous, rien d'autre qu'une simulation des négociations à l'œuvre. Pour figurer l'intérêt de choix techniques, parfois abscons, et dépasser certains stéréotypes clivants, nous élaborons des récits qui prennent la forme d'instantanés ou de « strips » montrant les incidences concrètes de telle ou telle orientation sur le cadre de vie *in fine* (au sujet des mobilités, des écosystèmes, des bilans, des hauteurs, de la densité, du stationnement...).

Si l'avènement du projet-processus bouscule les habitudes, il est aussi l'opportunité de ne pas oublier que l'essentiel se joue après l'aménagement.



# Boris Bouchet Architectes

BORIS BOUCHET ARCHITECTES  
51, route de Beurrières 63220 Arlanc  
72, avenue Marx-Dormoy 63000 Clermont-Ferrand  
42, rue d'Avron 75020 Paris  
tél. : 0473290625  
courriel : contact@milieux.fr  
site : www.borisbouchet.com

## BORIS BOUCHET, CHRISTOPHE DESVIGNES, MARION MAZEYRAT, GUILLAUME VARRAUD

Boris Bouchet, né en 1980, a été diplômé en 2004 à l'ENSA de Clermont-Ferrand. Son travail personnel de fin d'études s'intitulait : « L'émergence d'une architecture contemporaine et rurale sur le territoire naturel du Livradois-Forez ». Il a ensuite travaillé près de 4 ans comme chef de projet à l'agence Obras. Après avoir été lauréat du concours European 9 en Belgique, avec le collectif Milieux, il débute une activité libérale en 2007 et installe son agence à Clermont-Ferrand et à Arlanc dans le Livradois-Forez. Trois architectes et urbanistes, anciens étudiants de l'ENSA de Clermont-Ferrand, Guillaume Varraud, Marion Mazeyrat et Christophe Desvignes sont aujourd'hui les chefs de projet de l'agence et encadrent l'équipe de dix personnes.

L'agence travaille sur des projets d'une grande variété en termes de discipline (programmation urbaine, urbanisme, architecture et espaces publics), de programme (logements, salles des fêtes, petite enfance, etc.), de taille de projet (d'une maison de retraite à l'aménagement d'une fontaine dans un village, etc.) et de territoires (parcs naturels, grandes agglomérations, périphéries). Sa production révèle la volonté d'inventer

des projets qui seraient le reflet des milieux qui les portent.

Parmi ses réalisations : l'aménagement du centre bourg de Lavaveix-les-Mines (2009-2013), l'espace rural de services de proximité à Marsac-en-Livradois (Puy-de-Dôme), Prix de la Première œuvre de l'Équerre d'argent en 2013, l'aménagement d'un cours d'eau aux Chaux sur la commune d'Ambert (2012-2014). Lauréate du concours Écoquartier dans la catégorie « milieu rural » pour l'éco-hameau de Bertignat en 2011, l'agence a actuellement plusieurs études, en cours, de lotissements et de quartiers écologiques. Boris Bouchet a été lauréat des Albums des jeunes architectes et des paysagistes en 2014 du ministère de la Culture et a fondé avec les autres lauréats le collectif AJAP14. En 2015, Fleur Pellerin, ministre de la Culture, lui confie la co-animation du groupe de réflexion « sensibiliser, mobiliser » de la stratégie nationale pour l'architecture. Enfin, après avoir enseigné à l'ENSA de Clermont-Ferrand de 2005 à 2014, il est, depuis la rentrée 2015, maître-assistant titulaire à l'ENSA de Montpellier.

## POUR UNE ARCHITECTURE DES MILIEUX

Nous travaillons dans un monde où les limites historiques entre ville et campagne, artisanat et industrie, culture populaire et culture savante, sont devenues floues. Comment définir un lieu dont on ne perçoit plus vraiment les bords ? Cela ne signifie pas que tout est uniforme ou globalisé mais, à la manière d'un écosystème régi par une logique fractale, la construction d'un territoire est à la fois le général et le particulier.

Il n'est plus suffisant de dire que le lieu porte en lui le « génie » de son architecture, de sa transformation. Nous parlons donc de « milieux » pour définir l'interaction entre l'architecture et les écosystèmes culturels, économiques, géographiques qui la porte, non plus seulement ici mais ailleurs, conscients du caractère global du monde que nous occupons. La réglementation thermique, la mesure des vides des claustras dans l'histoire de l'architecture, le savoir-faire du coffrage en pisé ou le marché de l'immobilier d'une ville sont des écosystèmes imbriqués, des milieux.

## FRUGALITÉ ?

Nous travaillons à la campagne, dans les villes moyennes, face à des quartiers pavillonnaires, en limite de zones industrielles. Ces territoires sont habités ou déserts, les sites sont exigus ou vastes, plats ou pentus, les vues sont ouvertes ou cadrées mais les programmes sont toujours banals. Une maison de retraite de campagne, des médecins dans un village, un lotissement, des logements sociaux dans une métropole régionale : nous n'avons pas participé au concours du prochain Guggenheim. Nous traitons de sujets courants dans des territoires pauvres. Mais parce que nous refusons que les lieux soient banals, nous pensons que le projet doit être exceptionnel.

Il n'y a pas de moyens exceptionnels pour les sujets courants, le projet n'est pas pauvre, il est frugal, c'est-à-dire que la dépense économique ou environnementale est mesurée par le projet au sens culturel. La frugalité est le rapport pertinent entre effort et effet, non comme un objectif mais comme une échelle de mesure.

À Marsac-en-Livradois, nous décidons de construire un projet en pisé car le village est construit en terre crue, c'est un savoir-faire ancestral, visible sur tous les murs de la vallée de la Dore mais qui a presque disparu aujourd'hui. Avec l'inversion du coût main-d'œuvre / matière première, le savoir-faire qui était celui des pauvres il y a un siècle devient cher aujourd'hui. En revanche, la terre étant prise sur le site ou récupérée dans le village, l'argent public, exclusivement dirigé vers la main-d'œuvre, est valorisé dans l'économie locale. En réalité, le coût au mètre carré est inférieur à une paroi en cuivre ou une façade rideau en verre mais faire l'effort principal du projet consiste à bâtir des murs en terre qui parsèment déjà le village, parfois en ruine. C'est un choix culturel, mesuré à l'échelle de la frugalité. Dans ce village, l'acte architectural devient le projet urbain car son programme, des cabinets de médecins et une épicerie, le choix symbolique des matières locales et sa position inventent un rôle central, catalyseur au lieu.

## URBANISTES DU « FAIRE »

S'il existe des différences sur le plan technique entre les deux disciplines, nous pensons qu'il n'y a pas de différence de fond entre l'urbanisme et l'architecture, il s'agit de transformer les lieux. La mutation du territoire, structure ou infrastructure, façade en bois, mur en pierre ou sol planté, décrit une logique de fabrication.

Le marché détendu de ces zones rurales dans lesquelles nous travaillons rend les mécanismes habituels de projet urbain difficilement opérants. Les projets de ces territoires sont lents et dépourvus de moyens. C'est pour cette raison que nous imaginons des projets appuyés sur un processus de fabrication imbriquée avec les ressources du territoire.

Nous ne croyons pas à un urbanisme de la préconisation, aux vœux pieux des cahiers des charges. Nous pensons que le projet urbain est l'outil d'encadrement du « faire ». Combien d'études urbaines en milieu rural ont écrit : « utiliser les matériaux locaux » ? Combien ont réellement abouti ? Il ne s'agit pas seulement du « quoi » mais du « comment ».

À Bertignat, les trois logements sociaux de l'éco-hameau sont construits en mélèze, douglas et pin, sciés et transformés dans le Livradois-Forez. Le rez-de-chaussée et le mur

# Fabriques Architectures Paysages

FABRIQUES ARCHITECTURES PAYSAGES  
Vernand 42470 Fourneaux (bureau principal)  
25, rue Burdeau 69001 Lyon (bureau annexe)  
tél. : 04 77 62 40 72  
04 82 53 46 61  
courriel : fabriques@fabriques-ap.net  
site : www.fabriques-ap.net

## RÉMI JANIN, PIERRE JANIN

L'agence Fabriques Architectures Paysages a été fondée en 2007 par Pierre et Rémi Janin à la suite d'un travail de diplôme commun en 2006 qui avait porté sur la ferme d'élevage familiale située dans la Loire (42). Pierre Janin était alors diplômé architecte à l'École d'architecture de Saint-Étienne (ENSASE), Rémi Janin diplômé paysagiste à l'École de la nature et du paysage de Blois (ENSNP). À la suite de ce diplôme, Pierre Janin a poursuivi ses études dans le cadre d'un Master 2 « Architecture et Philosophie » à l'Université Lyon 3 et Rémi Janin dans le cadre d'un DSA « Architecture et Projet urbain » à l'ENSA de Paris la Villette. Dans le même temps l'agence a été installée sur le siège de l'exploitation agricole familiale. Elle regroupe actuellement cinq personnes et a ouvert un second local à Lyon en 2010. La même année, Pierre et Rémi Janin ont été lauréats des Albums des jeunes architectes et des paysagistes.

La volonté d'orienter principalement l'agence sur des thématiques touchant à l'agriculture et au milieu rural s'est traduite par différents champs d'investissements : — projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage agricole ;

— études urbaines ou paysagères touchant à ces questions (valorisation des sites remarquables de l'Ariège, 2013 ; étude prospective sur les espaces urbains potentiellement productifs de Roanne et de son agglomération, 2011-2012 ; étude prospective sur les espaces périurbains autour de Clermont-Ferrand, 2011) ;

— projets concernant des équipements publics très souvent situés dans de petites communes rurales. Enfin, partant de l'idée que projets urbains et agricoles devraient fonctionner ensemble, l'agence a développé, à partir de 2007, des projets expérimentaux faisant dialoguer formes urbaines et agricoles : principes de bergers urbains (parc de Gerland, à Lyon, 2007) et d'estives urbaines (quartier Empalot à Toulouse, 2011), projets de parcs et de quartiers agricoles ou de maraîchers valorisant les interstices des zones industrielles (parc et quartiers agricoles de la Venoge, Ecublens, Suisse, 2014 ; parc agro-urbain, Genève, 2013).

En parallèle de son travail à l'agence, Rémi Janin est enseignant contractuel à l'ENSA de Clermont-Ferrand depuis 2014.

## VERS UN URBANISME AGRICOLE

Nous avons passé notre enfance dans une ferme avant de nous diriger chacun de notre côté vers des études d'architecture et de paysage. Percevant l'architecture, le paysage et l'urbanisme comme totalement dissociés de l'agriculture, nous n'envisagions pas au cours et à l'issue de nos études de les lier à elle... Mais ce domaine est redevenu progressivement central dans notre pratique et nos réflexions, nous conduisant à choisir, à la fin de notre cursus, la ferme d'élevage comme sujet de diplôme commun.

Au préalable, nous avons entamé plusieurs stages dans le cadre de programmes de recherche qui traitaient de l'impact des pratiques agricoles sur le paysage. Ce qui nous a amenés à aborder de manière plus large les relations de l'agriculture avec des démarches spatiales, d'analyses et de projections.

Notre pratique a donc d'abord consisté sur la ferme d'élevage à nous emparer pleinement d'un projet agronomique et productif puis, par une approche spatiale, à tenter de participer à son amélioration et à sa pertinence dans un contexte donné. Au-delà, il nous paraissait également important que l'agriculture, et notamment l'agriculture biologique, qui très souvent se réfère dans son discours à des formes agricoles dépassées, puisse être

capable de proposer des formes de paysage, d'urbanisme et d'architecture affirmées comme contemporaines. Enfin l'espace, pensé pour sa valeur productive, sa qualité environnementale, architecture et paysagère, devait être le moteur d'un espace partagé, traversé et vécu par des populations extérieures à l'agriculture — ainsi s'ouvrir à de nouvelles appropriations, à de nouveaux regards et à de nouveaux usages.

Nous avons, à partir de cette période, commencé à modifier la ferme où nous sommes basés et son espace.

## LE CONSTAT DE L'ENCLAVEMENT AGRICOLE

Rapidement et plus largement, nous avons ressenti une forme de marginalisation progressive, physique et culturelle de l'agriculture, et donc la nécessité de son ouverture et l'exigence de propositions nouvelles. Il nous paraissait évident qu'une société désormais extrêmement urbanisée obligeait l'agriculture à se tourner vers la ville et à s'interroger sur les bouleversements engendrés par cette révolution.

C'est dans ce sens que nous avons entamé, en 2007, un travail de recherche, en appui sur la ville de Lyon, avec l'objectif d'appréhender les formes agricoles en bordure immédiate de la ville physique. Nous avons ainsi repéré différentes situations agricoles qui n'étaient plus dans une position périurbaine mais étaient totalement prises dans les tissus urbains, formant des enclaves agricoles plus ou moins importantes. La dualité toujours affirmée entre l'agriculture et la ville, supposée chercher l'installation et la formulation d'une limite, avait fait long feu au profit d'un mélange physique et d'un englobement nouveau. En rencontrant les agriculteurs ou les acteurs associés de ces enclaves, nous nous sommes rendu compte que la présence de l'agriculture n'était pas liée aux types de productions — maraîchère, céréalières ou d'élevage —, mais à une posture.

Ainsi les maraîchers rencontrés étaient prêts à partir, n'ayant jamais été associés au projet urbain, alors que leur production apparaissait, de manière évidente, comme la plus facilement viable dans ce contexte. À l'inverse, les agriculteurs de l'enclave céréalière avaient participé aux démarches d'urbanisme et avaient modifié à la fois leur espace, en l'ouvrant à de nouvelles appropriations (randonnée, loisirs, etc.), et leur statut, en diversifiant leurs activités (fabrication de pain et vente sur site, prestations d'entretiens d'espaces verts, etc.). Enfin, l'enclave d'élevage, prise dans un tissu pavillonnaire, semblait par observation primaire un reliquat voué à disparaître ; elle révélait en réalité un site qui avait fait l'objet d'une convention entre la ville et l'agriculteur, afin de valoriser un espace, jusqu'ici classé zone naturelle qui posait des contraintes importantes d'entretien pour la collectivité. L'agriculteur disposait de ce nouveau pâturage et y amenait quelques animaux en période estivale. Il commençait aussi à faucher des espaces de prairies à l'intérieur de zones industrielles pour sa production de fourrage, la ville devenant pour lui le nouveau territoire possible de l'agriculture.

Ce dernier cas de figure semblait ainsi exemplaire de la possibilité d'une compréhension de l'agriculture comme une pièce et une dynamique urbaine nouvelle, une part consciente de la ville qui puisse pleinement participer à sa fabrication et à son imaginaire.

## MARIE ALLÉAUME ET NATHANAËLLE BAËS-CANTILLON

Les architectes Marie Alléaume et Nathanaëlle Baës-Cantillon fondent en 2013 le collectif Grue, et s'installent à Paris et à Bruxelles. Grâce à son double ancrage métropolitain, Grue cultive un regard critique sur les modes de fabrication de la ville contemporaine. Marie Alléaume, est diplômée de l'ENS d'Architecture et Paysage de Bordeaux. Elle est également titulaire d'un master d'ingénieur en construction bois. À Bordeaux, elle travaille d'abord à l'agence BLP aux côtés d'Olivier Brochet, avant de rejoindre l'équipe de Nicolas Michelin à Paris. Au sein de ces agences, elle participe à la conception de projets d'envergure en architecture et en urbanisme tel que l'éco-quartier Ginko, le ministère de la Défense à Balard, ou le bâtiment « énergie zéro » de la Maison de l'Île-de-France à La Cité universitaire de Paris. Nathanaëlle Baës-Cantillon a étudié à l'ENS d'Architecture et Paysage de Bordeaux et à l'ENS d'Architecture de Versailles, d'où elle est diplômée architecte DPLG depuis 2006. La même année, elle est lauréate d'European 8 à Istanbul.

Elle travaille d'abord à Londres puis à Berlin, notamment sur le projet du Grand Paris au sein de l'agence LIN. Installée depuis 2008 à Bruxelles, elle travaille, de 2010 à 2013, pour Architecture Workroom, un think-tank en architecture et urbanisme basé à Bruxelles, sur la publication *Changing Cultures of Planning* et sur l'élaboration du plan directeur sur le territoire du canal en collaboration avec l'équipe d'Alexandre Chemetoff et l'administration régionale bruxelloise. Depuis 2013, elle est enseignante-chercheur à l'université de Louvain-la-Neuve et prépare une thèse sur les potentiels typologiques des conditions d'entre-deux métropolitains. En 2015, Grue est lauréat avec le paysagiste Rodolphe Raguccia d'une étude urbaine pour la Ville de Genk, en Flandres ; Grue imagine le renouveau de la place Jean-Rey à Bruxelles avec les designers parisiens Talking Things et entame une réflexion sur les rapports qu'entretiennent mémoire, signalétique urbaine et espace public avec les graphistes de l'agence new-yorkaise Project Projects.

## DUALITÉ

« En français, *grue* renvoie directement à deux définitions : celle de l'engin de chantier et celle de l'oiseau migrateur. En anglais, *grue* fait référence à la nature complexe de la dualité telle que la définissait le philosophe logicien américain Nelson Goodman à propos de l'état changeant d'un objet entre vert (*green*) et bleu (*blue*). Le nom de *Grue* évoque ainsi sa condition de nomade, la dimension constructive de son métier et l'état changeant des objets et des lieux dessinés.

Grue s'enrichit de sa position singulière entre deux pays, la France et la Belgique, entre deux métropoles, Paris et Bruxelles.

Cette double condition nous incite à tirer le meilleur parti des opportunités des deux pays. Pour exemple, nous avons récemment été lauréats en Belgique d'une étude urbaine organisée par le *bouwmeester* flamand. Cette instance publique, littéralement « maître-architecte », analyse les potentialités de toutes les équipes candidates, sans discriminations et intervient comme assistant à maîtrise d'ouvrage auprès des communes. La méthode de sélection (*open oproep*) permet ainsi à de jeunes équipes comme la nôtre de participer à des concours, tout en garantissant à la maîtrise d'ouvrage des projets de qualité.

Ce positionnement nous permet également d'apprendre de contextes politiques, territoriaux et culturels différents et nous fait réfléchir sur une Europe des territoires plus solidaire.

Dans l'ouvrage *Changing Cultures of Planning* auquel nous avons participé en 2012 avec le think tank Architecture Workroom, il s'agissait d'analyser les processus de projet qui ont permis de faire évoluer les pratiques de gouvernances urbaines en Europe. Le projet n'est jamais une finalité mais est intégré en amont des réflexions urbaines, comme outil de mesure, de questionnement, de prospective.

Les cinq projets étudiés — AIR de Kop van Zuid à Rotterdam ; Zurich-Ouest ; l'île de Nantes ; Stedenbaan aux Pays-Bas et 50 000 logements à Bordeaux — ont tous en commun d'avoir proposé des méthodologies innovantes à des échelles différentes, ouvertes aux débats publics et aux opportunités spatiales, plutôt que d'appliquer des solutions génériques.

Prendre le temps d'étudier et de comprendre les modèles historiques et contemporains opérants est pour nous indissociable de la pratique du projet.

## MACRO-ÉCOSYSTÈME

Nous tentons d'appréhender la ville comme un vaste écosystème adaptable, englobant des territoires variés en lien avec le grand paysage. Pour définir les contours de cet écosystème, nous nous appuyons sur la géographie, la géologie, la topographie et sur les orientations naturelles. Les faire ré-émerger, c'est retrouver un bien commun, une intelligence et une fluidité dans les orientations et les tracés.

Sur le site du Ranzay, à Nantes, où nous développons une étude prospective de régénération du quartier, nous avons mis en place une stratégie de projet fondée sur l'identification de différents milieux urbains. Le terme de « milieux », défini par Chris Younès dans son ouvrage *Philosophie de l'environnement et milieux urbains* (La Découverte, 2010) renvoie à cette notion d'écosystème et expose comment l'urbanisation planétaire a pu transformer profondément les relations que les humains entretiennent avec la nature. S'appuyer sur ces éléments invariants dictés par la grande géographie nous permet de retrouver ce qui a parfois été contredit dans des aménagements urbains aux contingences économiques et commerciales. Pour ce projet, les constructions existantes dans la vallée, proche de la rivière de l'Erdre, disparaissent au profit d'une zone humide nécessaire à une gestion de l'eau exemplaire. En parallèle, les abords de la ligne de tramway se densifient et de nouvelles typologies de logements sont proposées pour venir habiter le milieu du *bois haut*.

Aujourd'hui, la problématique de régénération urbaine et la question des milieux habités s'appliquent à la variété des territoires rencontrés : des quartiers denses, des métropoles, des zones péri-urbaines, industrielles, des villages, des territoires ruraux, des grands paysages.

Pour Sébastien Marot, « le siècle n'est plus à l'extension des villes, mais à l'approfondissement des territoires ». Cette citation, extraite de son livre *L'Art de la mémoire, le*

# Lambert Lénack

LAMBERT LÉNACK ARCHITECTES URBANISTES  
80, rue du faubourg Saint Denis 75010 paris  
tél. : 0183 79 02 08  
courriel : contact@lambertlenack.com

## ADRIEN LAMBERT, ÉTIENNE LÉNACK

L'agence Lambert Lénack a été fondée en 2012 par Adrien Lambert et Étienne Lénack, deux architectes-urbanistes aux parcours solides, complémentaires et cosmopolites.

Né en 1977, Adrien Lambert a suivi un parcours pluridisciplinaire (art et architecture), il est diplômé de l'École des arts décoratifs (ENSAD, 2000) et de l'École d'architecture de la ville et des territoires de Marne-la-Vallée (2004). Au sortir de ses études, il a travaillé en agence à Londres et New York (Richard Meier) et fait ses premiers pas opérationnels à Paris à l'agence Dusapin-Leclercq.

Né en 1974, Étienne Lénack est architecte, diplômé de l'École d'architecture de la ville et des Territoires de Marne-la-Vallée (1999) et urbaniste OPQU. Il a travaillé pendant quinze ans aux Ateliers Lion dont huit ans en

qualité d'associé, de 2003 à 2011. Il y a mené des projets urbains majeurs : Cité de la Méditerranée à Marseille (200 ha), Cluster Descartes à Marne-la-Vallée (1 500 ha), etc. Étienne Lénack est aussi enseignant dans le Master Métropoles à l'École d'architecture de la ville et des territoires de Marne-la-Vallée.

L'agence a développé plusieurs études urbaines d'envergure, notamment le projet universitaire et urbain de Villetaneuse, l'aménagement des terrains Renault au Bouscat et la requalification du site KDI à La Courneuve. Elle travaille également sur des questions de logements et d'équipements publics. Aujourd'hui, l'agence Lambert Lénack poursuit une réflexion à la convergence entre architecture, infrastructure et territoire à travers une grande diversité de projets et d'échelles.

## UN URBANISME DE RELATION

Nous appartenons à une génération d'architectes-urbanistes qui a intégré à sa pratique la question du climat et des ressources, de l'évolution des modes de vie, de la pénurie de logements et de l'économie faible. La pensée urbaine s'en trouve complexifiée de manière passionnante.

Ces conditions nous poussent à développer notre expertise et à mesurer nos interventions. Nous coordonnons le travail d'experts ou de consultants de plus en plus nombreux autour de nous : ingénierie climatique, experts en programmation, designers, exploitants de lieux innovants, etc.

Les méthodes opérantes consistent à analyser les ressources d'un territoire, à cibler les interventions et à proposer une progressivité dans leur mise en œuvre pour trouver les moyens de la transformation, qu'il s'agisse de territoires ruraux, de franges urbaines ou de milieux denses. Dans ce contexte notre engagement vise à distinguer des lieux par la qualité de dessin de nos interventions, à démontrer ainsi la convergence du beau, du durable et de l'économe.

Au sein de notre agence, nous développons une pratique à deux têtes qui trouve sa justesse et son équilibre dans l'addition de nos regards et de nos profils. La diversité de nos expériences et aptitudes alimente notre démarche. Nous nous sommes associés au terme de deux parcours très différents, l'un davantage tourné vers l'exploration, l'autre vers l'approfondissement. Notre complicité s'appuie sur nos expériences communes. C'est à l'École d'architecture de la ville et des territoires, où nous avons étudié à quelques années d'intervalle, que nous avons commencé à éprouver le plaisir du projet urbain.

Nous y avons acquis une culture de la ville sensible et tolérante ancrée dans l'analyse. Un urbanisme « opportuniste » et du « mélange des genres » selon les mots d'Yves Lion, c'est-à-dire altruiste et négocié. Dans le travail sur les territoires péri-urbains par exemple, nos projets acceptent positivement un désordre apparent lié aux modes de vie, aux infrastructures et à l'épaisseur historique, pour faire évoluer ces territoires sans les bouleverser.

Nous avons aussi tous les deux vécu à New York, Adrien Lambert alors jeune architecte et Étienne Lénack lycéen. Nous en avons gardé l'intérêt pour la générosité des situations que la densité peut produire et pour la capacité du domaine privé à offrir des espaces publics.

L'agence a connu un développement rapide, elle est composée aujourd'hui d'une équipe de 18 personnes. Son fonctionnement favorise la confrontation des points de vue, une structure horizontale par groupes « variés » cultive une diversité d'approches et une organisation très vivante.

Nous associons des collaborateurs aux profils créatifs ou techniques, urbanistes ou architectes en cellules de travail collaboratives afin de faire émerger les réponses les plus justes. Nous définissons notre pratique comme un « urbanisme de relation » qui dépasse la notion de périmètres. Par un travail sur l'espace public, sur les formes urbaines et sur les programmes, nous proposons le renforcement de relations qui traversent les quartiers existants et nos projets, pour tisser une vie collective à grande échelle.

## ESPACE PUBLIC

Nous imaginons des lieux propices à une fréquentation intense de l'espace public, par la définition d'un contexte dynamique (équipements, rez-de-chaussée programmés, etc.), par la programmation de l'espace public et par la mise en place de trajets pertinents définis par « la volonté du plus court chemin ».

À Villetaneuse, à partir de deux territoires qui peinent aujourd'hui à se rapprocher et à se trouver des intérêts communs, nous nous attachons à faire émerger une vision commune de l'avenir.

En formalisant le concept paradoxal de « village universitaire », nous tournons en avantage une histoire conflictuelle et un rapport de force inhabituel : 15 000 étudiants pour 12 000 habitants...

Nous identifions plusieurs parcours à grande échelle — une rue majeure et une série d'espaces verts qui ceinturent la commune — que nous redéfinissons à travers le projet, des aménagements propices à la rencontre des deux « mondes ».

À La Courneuve, nous implantons un espace public généreux à la jonction d'un tissu existant et du périmètre de projet ayant vocation à fédérer les équipements publics existants pour révéler un centre civique. Il fabrique l'interface active entre projet et existant.

# Baptiste Le Brun

BAPTISTE LE BRUN  
SEMAEST  
7, avenue de la République  
75011 Paris  
tél. : 01 43 45 98 98  
courriel : contact@semaest.fr

Né en 1980, Baptiste Le Brun, alors qu'il suit une formation d'ingénieur en génie civil à l'École centrale de Nantes, s'est rapidement intéressé aux questions urbaines grâce aux cours d'urbanisme dispensés par l'Auran, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération nantaise d'où son choix de s'orienter vers un master d'urbanisme à Sciences-Po Paris sous la direction de Michel Micheau en 2003-2004.

Confronté, au cours de ce cursus, à tous les métiers de l'urbanisme, de la maîtrise d'ouvrage à la maîtrise d'œuvre, des collectivités locales aux activités de conseil, il choisit le métier d'aménageur car le plus à même de satisfaire son désir d'une action globale. C'est ainsi qu'il débute sa carrière professionnelle à la Semaest en tant que chef de projet aménagement. La Semaest est une société d'économie mixte d'aménagement de la Ville de Paris qui a principalement réalisé

les Zac Bercy, Reuilly, Chalon et l'opération de la promenade plantée et du viaduc des arts. En 2010, il en devient le directeur de l'aménagement et, depuis 2014, le directeur de l'aménagement et de la construction. Les deux principaux projets d'aménagement que la Semaest mène aujourd'hui sont la Zac Pajol à Paris 18<sup>e</sup> — où, en complément de la mission d'éradication de l'habitat insalubre menée par la Ville de Paris, elle a organisé la transformation d'une ancienne emprise ferroviaire de 3 hectares en un nouveau cœur de quartier ; et le projet de renouvellement urbain du quartier Saint-Blaise à Paris 20<sup>e</sup>, typique d'un urbanisme sur dalle, qui pâtit aujourd'hui de situations de ruptures : ruptures d'échelle, monofonctionnalité, absence de mixité — projet qu'il mène avec Antoine Grumbach, architecte coordinateur. Depuis 2011, Baptiste Le Brun est membre du conseil d'administration du Club ville-aménagement.

## RENOUVELLEMENT URBAIN : L'AVENIR DE LA VILLE EN JEU

Être au cœur du processus de création de la ville, participer à un projet depuis sa décision politique jusqu'à sa livraison et à son appropriation par ses usagers, m'intéresser à tout ce qui fait un projet et collaborer avec tous les acteurs impliqués — politiques, administrations des collectivités locales et de l'État, urbanistes, architectes, techniciens, entreprises de travaux, juristes, notaires, conseils : telles étaient mes envies au sortir de mes études d'urbaniste — envies que le métier d'aménageur pouvait, à mes yeux, concilier. C'est ainsi que j'ai débuté ma carrière professionnelle à un poste de chef de projet aménagement à la Semaest, société d'économie mixte parisienne dont je dirige aujourd'hui la direction de l'aménagement et de la construction.

Le contexte des opérations d'aménagements que je mène est systématiquement celui du renouvellement urbain, celui qui me passionne le plus par la confrontation qu'il induit avec les traces de l'histoire de la ville, avec la réalité des lieux. Selon la nature de l'opération, le projet permet de révéler un existant qui ne pouvait plus être vu ou, au contraire, d'apporter de la banalité, c'est-à-dire refuser le geste pour apaiser les transformations trop violentes d'un urbanisme devenu stigmatisant. Agir sur des quartiers qu'on ne voyait plus ou que l'on ne voulait plus voir.

## INFLUENCES

Plusieurs urbanistes m'ont influencé à l'instar de Bertrand Warnier, pour qui « faire la ville sur la ville c'est savoir lire, décoder et révéler un paysage », ou d'Alexandre Melissinos, selon qui « il importe aujourd'hui de s'accrocher au contexte pour le transformer », mais surtout Antoine Grumbach, qui estime que « la ville sur la ville est avant tout une culture du projet urbain, qui implique de s'inscrire dans un cheminement, donc d'analyser la formation urbaine » et que, « par ce travail d'analyse structurale et de démontage, par la mise en évidence des couches et de leur superposition, le projet se donne, il n'y a plus qu'à tirer les fils ».

Autre rencontre fondamentale, celle d'Ariella Masboungi qui, depuis des années, par de nombreux échanges, par ses écrits, ses conférences, n'a cessé d'éveiller ma curiosité et mon intérêt pour de très nombreux champs de l'urbanisme.

Membre du conseil d'administration du club Ville-Aménagement depuis 2010 j'ai, par ailleurs, pu régulièrement échanger avec de nombreux professionnels reconnus de la maîtrise d'ouvrage urbaine tels Laurent Théry, Alain Garès, Nicolas Ferrand, Jean Frébault et bien d'autres.

## LE RENOUVELLEMENT URBAIN, C'EST REDONNER DES CAPACITÉS D'ÉVOLUTION À LA VILLE

Mon expérience à la Semaest et ces rencontres m'ont permis de développer et d'affirmer un certain nombre de convictions sur le renouvellement urbain au rang desquelles la nécessité pour un urbaniste d'agir avec modestie en tenant compte de l'existant, du contexte et en préservant l'avenir, l'intérêt de révéler le déjà-là par ce travail et de favoriser l'expression citoyenne pour entraîner l'appropriation des projets.

L'enjeu est d'offrir des possibilités de mutation, de transformation, d'amélioration, ce qui est d'ailleurs une des clés du développement durable. La ville s'est construite d'accumulation, de transformation et d'addition, alors que les grands ensembles ont, au contraire, figé dans le temps la pensée d'une époque par des objets techniques complexes et difficilement transformables, quasi immuables et, de fait, rapidement obsolètes. Intervenir sur des grands ensembles, c'est simplifier, réintroduire des possibilités de mutation, c'est réinscrire ces quartiers dans le processus d'évolution de la ville. La modestie face au temps est là, elle consiste à intervenir non pas pour faire table rase et figer à nouveau, mais pour redonner à l'existant des capacités d'évolution.

## AGIR AVEC FINESSE, ÉVITER LES GRANDS GESTES

Un aménageur ne doit pas agir pour montrer son action, mais se doit d'agir avec finesse et modération, insufflant de la qualité dans le détail de la réalisation. Il ne s'agit pas de marquer les esprits aujourd'hui par de grands gestes architecturaux, mais de construire un espace public qui sera toujours de qualité demain. Je rejoins en cela Bernard Huet pour qui « la ville n'est pas une question de signature, de grande idée. C'est une question

# Stéphane Malek

STÉPHANE MALEK  
1, rue Marcellin Berthelot  
93100 Montreuil  
tél. : 06 63 91 72 73  
courriel : [contact@stephanemalek.com](mailto:contact@stephanemalek.com)  
site : [www.stephanemalek.com](http://www.stephanemalek.com)

Stéphane Malek, né en 1987, a suivi une classe préparatoire littéraire où il s'est passionné pour la géographie, avant d'enchaîner des études d'aménagement et d'urbanisme à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, puis de paysage à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles. De ce cursus résulte un profil éminemment décloisonné. Depuis 2013, de façon indépendante, il mène des projets à la croisée des chemins théoriques et pratiques, en tentant d'allier ce foisonnement de savoirs et de savoir-faire qui forgent les métiers de l'urbain. Son travail peut s'assimiler à ce que l'on appelle communément la recherche-action. Ainsi en est-il de l'expérimentation *Marche à Suivre* qui s'est tenue à

Bordeaux (2013-2015), avec pour objectif de mettre la marche au cœur des déplacements quotidiens en lien avec les transports en commun. Outre le champ de la mobilité, sa volonté de hisser les sciences sociales au centre de la démarche de projet touche également à la conception d'espaces publics (étude des jardins du Bas-Montreuil, depuis 2014) et à la réflexion sur ses modes de représentation (étude pour la définition des plans de ville parisiens en 2014, réalisation de plans pour Keolis Bordeaux). Stéphane Malek prend également part à des séminaires et ateliers (programme « Passages » en 2015, Ateliers de Cergy en 2012), pour partager et enrichir son expérience.

## LA RECHERCHE, MOTEUR DE L'ACTION

Le processus de projet tel que je le conçois est indissociablement lié à la relation au terrain, au site, ses ambiances et les usages qui s'y déploient. Cette relation repose sur une rigoureuse méthodologie d'observation, de relevé et d'analyse, issue essentiellement des sciences humaines et sociales. En plus d'une compréhension objective des modes de vie, les notions de représentation, de perception ou d'imaginaire sont au cœur de la réflexion, par les champs qu'elles ouvrent dans la compréhension de ces modes de vie et les clés qu'elles offrent pour, éventuellement, les infléchir. C'est alors à l'interface de la recherche et de la conception que j'interviens, en tentant de faire de l'analyse de la diversité des usages et des pratiques une matière opérationnelle pour le projet.

Je travaille pour différents maîtres d'ouvrage (collectivités, institut de recherche, opérateur de transports publics) à la réalisation de projets, expérimentations et études, en explorant les espaces urbains par le prisme des usagers qui les animent, les habitent et les activent. J'y associe enquête de terrain, actions, propositions concrètes et réalisations graphiques dans une démarche résolument pluridisciplinaire.

Mes études universitaires en aménagement ont fait naître et développé un intérêt pour les espaces publics, leur histoire, leur composition, mais surtout la façon dont ils sont habités, traversés, entretenus, perçus ou représentés. Nourri aux ouvrages sociologiques, anthropologiques, philosophiques ou psychologiques touchant à cette question de l'espace vécu, j'ai décidé de compléter mes études par une formation en paysage, qui m'a permis d'explorer le monde de la conception et de la création, du dessin, en même temps qu'elle a enrichi mon regard et ma sensibilité. Cette double formation me permet

actuellement d'allier plusieurs pans de l'action sur la ville (la recherche, la conception et la réalisation), qui me semblent trop éloignés les uns des autres. Je suis en effet persuadé que la richesse de l'urbain réside dans le vivier pluridisciplinaire qui le construit et qu'il engendre, mais dont les composantes restent malheureusement séparées par des frontières tenaces. Mon activité professionnelle est orientée par la curiosité et le plaisir d'expérimenter différentes manières de faire et de produire, toujours à la croisée des chemins. Deux grands domaines de recherche et d'action sont ainsi au cœur de ma démarche.

## LES USAGES DE L'ESPACE PUBLIC

Après avoir travaillé, durant mes études, sur les espaces publics et leurs logiques de composition (ce qui m'a permis d'explorer les modes d'aménagement et d'entretien, en particulier concernant le mobilier urbain), je m'intéresse désormais surtout aux usages dont ils sont le support, à travers les mécanismes de sociabilité, d'échange et d'occupation spatiale. L'observation et l'analyse de la subtilité de ces pratiques permettent alors d'ancrer le projet sur des bases concrètes et sur une matière existante, celle de la vie quotidienne, afin d'éviter, autant que faire se peut, les poncifs, raccourcis ou autres contresens difficilement réversibles. Un aménagement qui ne prend pas en compte la diversité des modes de vie, actuels et potentiels, a de grandes chances d'évoluer à contre-courant et de périlcliter. Par exemple, un jardin ne peut être systématiquement considéré comme un *espace vert* : les usages qui s'y déploient ne sont pas forcément compatibles avec une présence accrue du végétal et peuvent éventuellement le dégrader, entraînant ainsi son déclin. Une place publique ne peut être envisagée de la même manière si elle accueille des travailleurs en pause, des passants, des enfants, des étudiants, des sportifs, des groupes, des flâneurs ou toutes ces personnes à la fois selon des temporalités identifiées. Ainsi, en prenant en compte cette complexité, le projet peut s'adapter, enrichir ou infléchir les usages, avec modestie et ambition, par une compréhension fine de l'existant, de la parole habitante et des attentes collectives.

Le jardin public, en tant que réceptacle de ces usages, lieu de brassage, de mixité et d'observation privilégié de la vie du quartier (ses acteurs, ses tensions et ses moments de grâce) a ainsi constitué un pan privilégié de mon travail. À Montreuil, par exemple, une étude sur les pratiques de ces espaces a permis de repenser leur modification progressive avec adaptabilité, tout en promouvant de nouveaux modes de gestion, d'entretien et d'implication citoyenne.

## LA MOBILITÉ ACTIVE COMME MODE D'ACTION

Les déplacements, en tant que modes d'appropriation de l'espace, à différentes vitesses et selon différentes perceptions, constituent également un véritable vivier pour la recherche et l'action. La marche à pied, à laquelle je m'intéresse depuis mes études, en fait partie, à la croisée des disciplines, qui en ont chacune une lecture propre et qui l'abordent toutes selon un angle particulier : pour l'ingénieur, il s'agit d'un véhicule ; pour le concepteur d'espaces publics elle renvoie à des aménagements piétonniers ; pour

# Volga Urbanisme et Paysage

VOLGA URBANISME ET PAYSAGE  
60, rue de Meaux  
75019 Paris  
tél. : 0953124725  
courriel : contact@ateliervolga.com  
site : www.ateliervolga.com

ANNE-LISE BIDEAUD, AGATHE TURMEL,  
MATTHIEU WOTLING

Dès leurs études d'architecture à l'École nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg dont ils seront diplômés en 2004, Anne-Lise Bideaud et Matthieu Wotling participent ensemble à des concours d'idées sur le thème de la régénération urbaine. Agathe Turmel, diplômée de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles en 2003, rencontre Anne-Lise Bideaud autour de projets urbains au sein de l'agence de paysage TN+. Dès lors, tous trois recherchent une résonance entre le projet et son milieu, s'attachent à trouver un équilibre entre exigence technique et poésie.

Les concours European, dont ils sont lauréats (sessions 9,10 et 12), leur offrent l'opportunité de développer

leur structure après une expérience significative en tant que chef de projet (Anne-Lise Bideaud chez TN+ et aux Ateliers Lion, Matthieu Wotling chez Patrick Berger et Kengo Kuma) et une formation complémentaire d'urbanisme à Sciences-Po. Agathe Turmel apporte son savoir-faire en maîtrise d'œuvre paysagère et enrichit la démarche de son expertise touristique et patrimoniale. Depuis 2008, tous trois développent de nombreuses études et projets de maîtrise d'œuvre urbaine (études pré-opérationnelles pour le quartier Saint-Louis à Saintes, entrée de ville de Muret, éco-camping et pôle touristique à Signy-l'Abbaye...). L'Atelier Volga naît en 2013, riche d'une solide expérience commune et d'une vision partagée.

## PATRIMOINE VIVANT

Volga est un atelier pluridisciplinaire qui regroupe des architectes, urbanistes et paysagistes pour porter un regard global et transversal sur la ville et le territoire. Nous intervenons dans toutes les situations de commande publique et privée, en proposant une vision prospective ambitieuse et durable, avec une prédilection pour la régénération de quartiers de ville et de centres-bourgs et pour les problématiques de valorisation patrimoniale et touristique. La mise en œuvre de nos projets repose sur une approche fine du milieu, le caractère évolutif et insaisissable du territoire, et les dimensions culturelle et humaine du contexte. Nous nous plaisons à croiser les échelles et les disciplines à travers des missions d'étude, de maîtrise d'œuvre urbaine et de conseil. Stimulés par les situations modestes et très contraintes, nous recherchons la simplicité et l'économie de moyens pour privilégier les questions d'usages et d'appropriation. En marge des projets mais au cœur de notre pratique, nous participons à des *workshops*, nous intervenons régulièrement dans les écoles de paysage et d'architecture et avons été récompensés dans plusieurs compétitions internationales.

### UNE APPROCHE PATRIMONIALE QUI CONJUGUE CONNAISSANCE DU MILIEU ET INNOVATION ARCHITECTURALE

Mus par une passion commune pour les dimensions culturelles et humaines des lieux explorés, nous avons développé un savoir-faire autour de la notion de patrimoine, au sens d'héritage commun d'un groupe attaché à un territoire. Nous abordons de front approche fine du milieu et développement urbain. Quelles empreintes de l'histoire, de la culture et de la géographie du lieu révéler comme vecteur de développement ?

Dans le cadre de valorisation de sites touristiques et naturels, nous concevons conjointement contenu pédagogique, aménagement de l'espace et valorisation territoriale. Nous élargissons le périmètre de réflexion pour instaurer une dynamique entre le site et son environnement. Pour favoriser la lecture du paysage et de ses enjeux, nous privilégions l'observation et le ressenti dans un paysage immersif. Nous cherchons à pérenniser les usages en place et à éveiller la curiosité plutôt qu'à instruire.

Au cœur de notre pratique, la problématique de « régénération urbaine » pose la question des usages contemporains dans des contextes de forte présence de nature et de patrimoine. Une logique de stricte « préservation » conduit souvent à opposer l'héritage du passé à conserver et les formes contemporaines à réguler. Nous considérons, au contraire, les marqueurs du milieu comme des supports d'innovation.

### UNE RECHERCHE DE SIMPLICITÉ, D'ÉCONOMIE DE MOYENS ET DE SINGULARITÉ

Architectes, paysagistes et urbanistes, nous avons développé des compétences transversales et complémentaires entre considérations constructives, stratégie territoriale et approche sensible. Nous travaillons entre la grande échelle pour développer une vision prospective et l'échelle de détail pour définir des procédés constructifs.

Les projets de sentier d'interprétation et de voies vertes que nous développons sont propices à ce type d'approche. Nous cherchons à favoriser la prise de conscience des milieux traversés, ou de la richesse du patrimoine vernaculaire environnant en travaillant sur une épaisseur de territoire élargie au-delà du « couloir » strict de la liaison douce (chemin de halage, reconversion de voie ferrées...). Nous prenons en compte la diversité des pôles attractifs environnants : milieux urbains, services, commerces ou espaces naturels sensibles pour rythmer les parcours en séquences, mais aussi pour générer de nouvelles retombées économiques. Nous sommes également attentifs dans le cadre de ces projets à ne pas « sur-aménager » et à « ménager » des sites sensibles. Tandis que nous concevons l'itinéraire du tracé et la programmation d'usages à une échelle territoriale, nous adaptons finement les typologies des chemins à chacune des particularités morphologiques du terrain.

### LES USAGES ET LES TEMPS DE LA VILLE COMME MATIÈRE À PROJET

La ville se fait à partir de ses usages, de ses mouvements. Travailler sur l'espace public signifie pour nous composer tout autant avec les fréquentations d'un lieu que par son organisation urbaine.

Notre démarche prend en compte un travail de terrain fondé sur une observation s'étalant sur différentes temporalités : le temps d'un week-end, l'impact des saisonnalités sur les lieux, l'appropriation nocturne d'un espace... Ces temps consacrés à l'immersion dans un site permettent de déterminer des profils types d'usagers, des cycles, des usages déviants et de définir des lacunes programmatiques.

# Annexes

## MEMBRES DU JURY

### PRÉSIDENT DU JURY

François Bertrand  
sous-directeur de l'aménagement durable

### MEMBRES DU JURY

Yannick BELTRANDO  
*Architecte-urbaniste*

Après avoir travaillé entre 2000 et 2011 à l'Apur et à la Ville de Paris, notamment sur des questions métropolitaines, il fonde en 2011 l'agence d'architecture et d'urbanisme Anyoji Beltrando, avec Tomoko Anyoji, architecte. Yannick Beltrando et Tomoko Anyoji sont mentionnés au prix de la Première Œuvre en 2006 et sont lauréats du Palmarès des jeunes urbanistes en 2012.

### Frédéric BONNET

*Architecte-urbaniste, Grand Prix de l'urbanisme 2014*

Cofondateur, avec Marc Bigarnet, de l'agence Obras, créée en 2003, Frédéric Bonnet est un praticien enseignant impliqué dans des travaux de recherche, cofondateur de la revue Tous urbains. Engagé dans des études stratégiques sur des grands territoires, il est architecte-conseil de l'État et se bat, dans ce cadre, contre les déséquilibres territoriaux. Il a été appelé en 2014 par le ministère de l'Écologie à conduire l'atelier national « Territoires en mutations soumis aux risques ».

### Kristiaan BORRET

*Bouwmeester de la Ville d'Anvers*

Architecte et ingénieur, d'abord engagé dans la recherche, il est passé à la pratique en tant qu'urbaniste, notamment en Belgique et en France (Rouen). Professeur en projet urbain à l'université de Gand, il est bouwmeester de la Ville d'Anvers depuis 2006 — une fonction au statut indépendant qui veille à la qualité architecturale des projets urbains d'Anvers.

### Jacques-Jo BRAC DE LA PERRIÈRE

*Délégué général Ville & Transports en Île-de-France*

Doté d'une double formation d'architecte-urbaniste et de programmiste, avec une spécialité en mobilité, après une expérience en maîtrise d'œuvre, il s'est tourné depuis vingt ans vers la maîtrise d'ouvrage et l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans différentes structures (SEM, RATP, Partenaires développement). En 2010, il s'est vu confier la délégation générale de Ville & Transports en Île-de-France.

### Tania CONCKO

*Architecte-urbaniste, Amsterdam*

Après avoir travaillé auprès d'architectes tels que Bernard Huet ou Jean Nouvel, elle a fondé sa propre agence à Amsterdam en 1997. Remarquée en 1999 pour la réalisation du quartier de Zaanwerf aux Pays-Bas, elle a fait partie, auprès de Rem Koolhaas, de 1998 à 2008, de la quality team pour le nouveau centre ville d'Almere aux Pays-Bas. Forte d'une expérience internationale, elle développe des projets à grande échelle de restructuration ou de mutation stratégique à Toronto, Ottawa, Casablanca et São Paulo.



Nicolas FERRAND

*Directrice générale de l'Epamarne et de l'Epafrance*

Ingénieur des Ponts-et-Chaussées et diplômé du MIT, il a conseillé plusieurs ministres avant de créer et diriger l'établissement public d'aménagement de Saint-Étienne pendant cinq ans. Nommé ensuite à Rennes comme directeur général de l'aménagement urbain, il est aujourd'hui à la tête des établissements publics d'aménagement de Marne-la-Vallée, EPA qu'il transforme en opérateurs partagés entre l'État et les collectivités au service d'un développement durable, désirable et généreux du territoire.

Alain LECOMTE

*Président de la 3<sup>e</sup> section Aménagement durable des territoires du CGEDD*

Ayant consacré une partie de sa carrière à la politique du logement et de la construction, il a exercé, entre 2005 et 2007, les fonctions de directeur général de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction. Il est, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2009, président de la troisième section « aménagement durable des territoires » du conseil général de l'environnement et du développement durable.

Antoine LOUBIÈRE

*Rédacteur en chef de la revue Urbanisme*

Rédacteur en chef de la revue Urbanisme depuis octobre 2000, il est journaliste spécialisé dans les politiques urbaines et de la ville, l'aménagement du territoire et le développement territorial. Ancien rédacteur en chef d'Innovapresse (1989-2000), il a été auditeur de l'Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe (Ihedate).

Ariella MASBOUNGI

*Inspectrice générale de l'Administration du développement durable*

Chargée de mission « Projet urbain » auprès du ministère en charge de l'urbanisme, elle conçoit et anime les ateliers « Projet urbain » ainsi que le Grand Prix de l'urbanisme. Membre du Club ville-aménagement, elle y dirige les « 5 à 7 » où sont invités des conférenciers de renom qui interpellent les aménageurs. Elle dirige depuis 2011 « Les matinées du CGEDD », débats sur des thèmes prospectifs. Elle est professeure associée à l'Institut français d'urbanisme (IFU).

Caroline POULIN

*Architecte associée de l'AUC*

Architecte DPLG et titulaire du DEA « Territoires urbains » à l'EHESS, elle fonde l'AUC en 1996 avec Djamel Klouche et François Decoster. Lauréats d'European 5 en 1999, Palmarès des jeunes urbanistes en 2007, l'AUC est la plus jeune des dix équipes lauréates du Grand Paris. L'AUC travaille à la transformation des Courtilières à Pantin depuis 2002, de l'ancienne usine FCB à Lille depuis 2005, de la Part Dieu à Lyon depuis 2010 ; et vient de livrer 146 chambres d'étudiants sur les entrepôts Mac Donald à Paris.

Didier REBOIS

*Secrétaire général d'European Europe*

Architecte-enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette (post-diplôme architecture des mobilités, il est depuis ? ? ? ? secrétaire général d'European Europe.

Marion TALAGRAND

*Paysagiste et urbaniste*

Elle a créé l'agence AMT — projets urbains, paysagers et de territoire — en 2002 et a été lauréate des Albums des jeunes architectes et paysagistes en 2006 et du Palmarès des jeunes urbanistes en 2007. Ses projets, déclinés à toutes les échelles, prennent appui sur le paysage pour appréhender, expérimenter et développer la fabrication de l'espace animé qu'est le territoire. Marion Talagrand est également professeur associé à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles.

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

*Maire de Cahors et président du Grand Cahors*

Ancien assistant parlementaire et directeur de cabinet, Jean-Marc Vayssouze-Faure a été élu pour la première fois à la mairie de Cahors en 2008 et réélu en 2014. Il fait de la reconstruction de la ville sur la ville et de la lutte contre l'étalement urbain, des questions de compacité, de qualité architecturale et urbaine et du renforcement de la centralité des enjeux essentiels de son engagement. Il l'a traduit par la démarche transversale « cœur d'agglomération » qui s'emploie à la reconquête des quartiers avec un haut degré d'opérationnalité.

Cyrille VÉRAN

*Rédactrice en chef adjointe de la revue AMC*

Architecte et urbaniste, elle est entrée au groupe Moniteur en 1997. Journaliste pour le magazine hebdomadaire Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment, elle a couvert l'actualité de l'architecture, puis du paysage, des projets urbains et des politiques de la ville. Avant de rejoindre la rédaction d'AMC, elle était chef de service de la rubrique « Architecture & Urbanisme » à l'hebdomadaire.

Agnès VINCE

*Directrice chargée de l'architecture (ministère de la Culture et de la Communication)*

Architecte-urbaniste en chef de l'État, elle est nommée directrice chargée de l'architecture, adjointe au directeur général des Patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication, le 28 mai 2014. Elle occupait auparavant la fonction de sous-directrice du Littoral et des Milieux marins au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie depuis novembre 2008.

# PALMARÈS, MODE D'EMPLOI

Depuis 2005, le ministère en charge de l'urbanisme organise le Palmarès des jeunes urbanistes afin de valoriser les initiatives portées par de jeunes professionnels. Cette manifestation s'inscrit dans un ensemble d'actions — dont fait également partie le Grand Prix de l'urbanisme — visant à promouvoir les métiers de l'aménagement et de l'urbanisme, et est portée par le ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité.

Le Palmarès fait l'objet d'un appel à candidatures. Les candidats peuvent se présenter individuellement ou en équipe, l'âge butoir étant 40 ans (ou 40 ans d'âge moyen pour les équipes, chaque membre de l'équipe ne devant pas dépasser 45 ans).

La composition du dossier de candidature est la suivante :

- un curriculum vitae de chaque candidat ;
- une note situant la démarche du candidat ou de l'équipe au regard des problématiques contemporaines ;
- la présentation détaillée d'un travail, ou plusieurs travaux, aussi bien en matière de projet urbain que de planification territoriale, de programmation urbaine, d'études ou de recherche urbaines ;
- une « biographie commentée » racontant la manière dont le parcours académique et professionnel, les personnalités rencontrées, les projets... ont influencé et nourri leur démarche et leurs positions.

Pour être sélectionnés, les candidats doivent démontrer, par leurs parcours professionnels ou académiques, leurs capacités à :

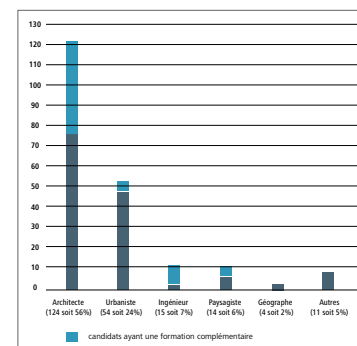
- prendre en compte les grands enjeux de l'urbanisme, tout particulièrement ceux liés aux territoires durables et résilients ;
- investir des domaines innovants et développer de nouvelles méthodologies pour croiser et intégrer différentes approches ;
- capitaliser les enseignements liés à leurs propres pratiques professionnelles et à prendre position, d'une part, par rapport aux différents courants de pensée actuels et aux enjeux de demain et, d'autre part, par rapport aux différentes pratiques ;
- proposer et explorer des approches opérationnelles et théoriques nouvelles contribuant à développer une approche disciplinaire.

Les candidatures sont analysées par un panel d'experts répartis en groupes de travail puis réunis en commission technique. Les travaux du jury s'organisent autour de la capitalisation des analyses de la commission technique réalisée par le Cerena (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement). Le nombre de lauréats retenus est variable d'une session à l'autre et dépend de la décision prise collectivement par les membres du jury. Le choix du jury est souverain. La remise du Palmarès aux lauréats, par le ministre en charge de l'urbanisme, se déroule au cours d'une cérémonie commune avec l'événement du Grand Prix de l'urbanisme.

## LA SESSION 2014, TOUR D'HORIZON

83 candidats ont répondu à l'appel à candidatures lancé par le ministère du Logement et de l'Égalité des Territoires en juin 2014. Soit 222 jeunes professionnels répartis en équipes ou en candidatures individuelles (31 candidatures individuelles). Ces chiffres sont en hausse par rapport aux années précédentes : 41 candidats recevables en 2012 (soit 101 personnes) et 60 candidats en 2010 (soit 128 personnes). Chaque équipe compte en moyenne 2,7 personnes. L'âge moyen et médian des candidats est de 32 ans et le plus jeune candidat est âgé de 23 ans.

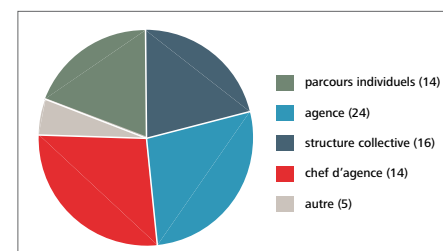
### CURSUS DE FORMATION



Concernant les formations principales, les 222 professionnels qui ont fait acte de candidature sont pour plus de la moitié architectes (54 %) et pour un quart urbanistes (24%). Le terme « urbaniste » regroupe des formations assez diverses, comme par exemple : master urbanisme et aménagement, DESS aménagement local, magistère d'urbanisme, master urbanisme de Sciences Po, doctorat en science du territoire... Les autres candidats ont suivi des formations d'ingénieur, de paysagiste ou de géographe. Pour 11 des candidats, les formations principales sont parfois très éloignées de l'architecture ou de l'urbanisme : licence en langues étrangères appliquées, licence de russe, diplôme de sociologie, master de journalisme international, BTS gestion et maîtrise de l'eau, master en droit public et droit de l'environnement, mais aussi une productrice-réalisatrice et une monteuse. Une part non négligeable des candidats présente un

double cursus, comme architecte-urbaniste, ingénieur-architecte, paysagiste-architecte, géographe-urbaniste... Cette année, 43 candidats parmi les architectes ont également validé un diplôme d'urbaniste. Parmi les formations secondaires, on peut citer une licence de sociologie, un DEA de philosophie, un diplôme supérieur en arts appliqués. Ce niveau élevé et la diversité des formations renvoient à la complexité des questions urbaines actuelles.

### PARCOURS PROFESSIONNEL DES JEUNES URBANISTES



Les candidats travaillent principalement dans des structures privées. Pour ceux qui exercent en agence d'architecture, le diagramme ci-joint distingue volontairement les chefs d'agence qui postulent sans leurs équipes et les autres candidatures qui sont représentées sous le terme d'agence entière.

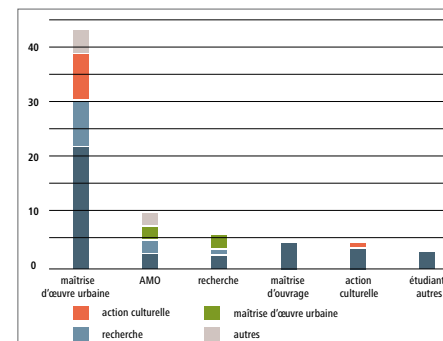
Seize candidatures ont été déposées au titre de collectifs : il s'agit de professionnels qui ont constitué un groupe pour se présenter au Palmarès des Jeunes Urbanistes ou à l'occasion d'autres concours. Les candidats regroupés en collectifs sont issus soit de structures ayant des statuts d'association, soit de structures privées, mais il peut aussi s'agir d'un regroupement

de plusieurs agences d'architecture.

Quelques candidats (7) exercent dans des structures publiques telles que la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, le CAUE de l'Isère, la communauté d'agglomération Bourges Plus, l'université Paris-Est, la commune de Fos-sur-Mer et la mairie de La Réole.

Le terme « autres » désigne des candidats travaillant en agence mais se présentant au concours à titre individuel sans leur responsable d'agence.

### PROFIL DES CANDIDATURES



Les activités des candidats montrent un panel représentatif des différents métiers de l'urbanisme ; les candidats interviennent en tant que maîtres d'œuvre urbains, paysagistes, programmateurs, maîtres d'ouvrage urbain, assistance à maître d'ouvrage et chercheurs !

(D'après le rapport de la commission technique du Cerema, centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.)

## LAURÉATS 2012

1. Yannick BELTRANDO, Tomoko ANYOJI, Madeleine MASSE  
Structure : Anyoji Beltrando Architectes Urbanistes
2. Marie BLANCKAERT  
Structure : Blau
3. Kelly UNG, Benjamin GUILLOUET, Julien ABITBOL, Emmanuelle GUYARD, Michael GUEGUENOU, Victor MAHE, Cédric BOUTEILLER, Maxence BOHN, Florent CHIAPPERO, Pierre LOHOU  
Structure : Collectif ETC
4. Baptiste HERNANDEZ, Aurélien INDJOUJIAN, David PINTO, Lucile REVERCHON, Typhaine PARIS  
Structure : HDZ
5. Jérémy NADAU, Vincent LAVERGNE  
Structure : Nadau Lavergne Architectures Urbanismes

## LAURÉATS 2010

1. Marc ARMENGAUD, Matthias ARMENGAUD, Alessandra CIANCHETTA  
Structure : AWP, agence de reconfiguration territoriale
2. Zoé DÉHAYS, Hélène DELPEYROUX, Luc GWIAZDZINSKI, Maud LE FLOC'H, Julien NICOLAS  
Structure : pOlau — pôle des arts urbains
3. Christine FROMAGEOT-LECONTE  
Structure : AKNA — Atelier KN architecture
4. Géraldine GARDETTE  
DDTM, Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados
5. Frédéric GILLI  
Structure : Sciences Po, Chaire Ville
6. Anne GIROUD, Efsthios TOPALIS  
Structure : La Fabrique urbaine
7. Mathis GÜLLER, Michael GÜLLER, Clara PROSDOCIMO, Luiz SANTOS  
Structure : Güller Güller architecture urbanism
8. Thierry KANDJEE, Sébastien PENFORNIS  
Structure : Taktyk, landscape + urbanism

9. Nicolas REYMOND  
Structure : Nicolas Reymond Architecture & Urbanisme
10. Jean RICHER  
Responsable de l'urbanisme prévisionnel et opérationnel, Ville de Niort
11. Nicolas ROUGÉ  
Consultant en aménagement urbain éco-responsable

## LAURÉATS 2007

1. Flore BRINGAND, architecte DPLG, DESS urbanisme et aménagement  
Structure : Quintet architecture urbanisme, Paris
2. Jacky AU, master développement urbain durable  
Émilie BAJOLET, master urbanisme, DEA anthropologie sociale et ethnologie  
Corinne LAMBIN, DESS maintenance urbaine et développement durable  
François MONJAL, DESS urbanisme, aménagement et développement local  
Laurent PINON, architecte DPLG, DU droit et économie immobiliers  
Bruno YVIN, DESS urbanisme, aménagement et développement local, master in urban design  
Structure : Alphaville, Paris
3. Delphine AGIER, magistère aménagement du territoire et urbanisme  
Structure : Pact Arim du Rhône, Lyon
4. Marion TALAGRAND, paysagiste DPLG, master urbanisme et territoires  
Structure : Atelier de paysage et d'urbanisme, Paris
5. Thibaud BABLED, architecte DIUAV (Italie)  
Mathieu HOLDRINET, architecte DPLG  
Armand NOUVET, architecte DPLG, DEA histoire de l'architecture  
Marc REYNAUD, architecte DPLG  
Maxime SCHMITT, architecte DPLG, master construction bois  
Structure : Babled Nouvet Reynaud Architectes, Paris
6. Catherine AVENTIN, architecte DPLG, doctorat sciences pour l'ingénieur  
Suzel BALEZ, architecte DPLG, doctorat sciences pour l'ingénieur  
Karine HOUEMONT, architecte DPLG, DEA ambiances architecturales et urbaines  
Jean-Michel ROUX, DEA villes et sociétés, doctorat d'urbanisme et aménagement, qualifié OPQU  
Nicolas TIXIER, architecte DPLG, doctorat sciences pour l'ingénieur  
Peter WENDLING, architecte DPLG  
Structure : BazarUrbain, Grenoble

7.  
Christian HORN, architecte DPLG, diplôme Ing. Architekt (Allemagne)  
Structure : Christian Horn, architectes associés
8.  
Andreia ANTUNES, DESS urbanisme et gestion des villes  
Lucie FIGURA, DESS aménagement, urbanisme et développement local  
Christophe LASSERRE, architecte DPLG  
Nathalie QUIOT, architecte DPLG  
Structure : O'zone architectures, Paris
9.  
Jens METZ, diplôme Ing. Architekt (Allemagne)  
Structure : Plattform Berlin, Berlin
10.  
Guillaume HÉBERT, architecte DPLG, master aménagement urbain, environnement et services  
Structure : SAEM Val-de-Seine Aménagement, Paris
11.  
Alexandre BOUTON, architecte DPLG, DESS urbanisme, aménagement et développement local  
Stéphane COYDON, architecte ENSAIS  
Structure : Urban Act, Paris – Coydon architecte, Montbéliard
12.  
Florian DUPONT, magistère aménagement et gestion de l'espace et des collectivités territoriales  
Florian LUNEAU, master aménagement et urbanisme  
Delphine NÉGRIER, magistère urbanisme et aménagement du territoire  
Structure : Dévorateurs d'espaces, Paris

## LAURÉATS 2005

1.  
Iñaki DACHARY, paysagiste DPLG, technicien horticole  
Anne PÉRÉ, architecte DPLG, 3<sup>e</sup> cycle d'aménagement régional et urbain, qualifiée OPQU  
Anne RUFFAT, maîtrise en sciences économiques, Science-Po Paris  
Philippe VILLIEN, architecte DPLG  
Structure : Agence Urbane, Toulouse – Agence Villien, Paris
2.  
Jean-Marc BICHAT, architecte DPLG  
Paul BOUVIER, architecte DPLG  
Philippe CHAVANES, architecte DPLG  
Structure : Atelier d'architecture et d'urbanisme JAM, Paris
3.  
François DECOSTER, architecte DPLG, DESS aménagement et urbanisme  
Djamel KLOUCHE, architecte DPLG, DEA territoires urbains, DESS aménagement et urbanisme  
Caroline POULIN, architecte DPLG, DEA territoires urbains  
Structure : L'AUC, Paris

4.  
Xavier LAUZERAL, architecte DPLG, DESS en urbanisme  
Structure : Architecture et Urbanisme, Saint-Germain-en-Laye
5.  
Vincent MARNIQUET, architecte DPLG  
Structure : Marniquet associés Architecture Urbanisme, Paris
6.  
Marc BIGARNET, architecte DPLG  
Frédéric BONNET, architecte DPLG  
Structure : Obras Architectes, Paris – Obras Studio, Lyon
7.  
Pierre-Alain TRÉVELO, architecte DPLG, master in design studies  
Antoine VIGER-KOHLER, architecte DPLG  
Structure : Sarl Trévelo & Viger-Kohler Architectes, Paris
8.  
Stéphane BARRIQUAND, architecte DPLG, qualifié OPQU  
Sandy FRYDLENDER, architecte DPLG  
Structure : Barriquand & Frydlander, Marseille, Talloires
9.  
Dominique DÉLÉAZ, ingénieur TPE, architecte DPLG, qualifié OPQU  
Structure : Centre d'études techniques de l'Équipement de Lyon, L'Isle-d'Abeau
10.  
Pierre ROCA D'HUYTEZA, architecte DPLG, DESS aménagement et urbanisme, qualifié OPQU  
Structure : D'une ville à l'autre, Atelier d'urbanisme et d'architecture, Toulouse
11.  
Stéphane LEMOINE, architecte DPLG, DEA jardins, paysages, territoires  
Structure : Société architecture AP<sup>5</sup>, Paris
12.  
Isabelle MENU, architecte DPLG  
Structure : Atelier Saison-Menu, Roubaix
13.  
Thibaut de LALEU, ingénieur territorial, DESS aménagement et urbanisme  
Structure : Ville de Montreuil
14.  
Renaud DACHY, ingénieur TPE  
Maria Silvia FUCILLI, architecte (Milan), DESS urbanisme, aménagement, développement  
Antoine MORIN, ingénieur TPE, architecte DPLG  
Agnès NOUY, ingénieure divisionnaire TPE  
Structure : Direction départementale de l'Équipement du Val-de-Marne, Créteil